

Chères Mesniloises, chers Mesnilois,

Au seuil de cette nouvelle année 2025, nous vous adressons nos sincères vœux de santé, de bonheur et de réussite.

2025 est une année charnière pour notre Municipalité puisque nous entamons la dernière année de cette mandature. Notre vigilance et notre détermination à défendre les intérêts des Mesnilois ne faiblissent pas, face à cette gestion municipale autocrate.

Notre Commune mérite une gestion rigoureuse, transparente et respectueuse de vos attentes et non des choix mettant en péril son avenir par des dépenses pharaoniques.

Il est de notre devoir de continuer à vous alerter sur les enjeux majeurs qui nous préoccupent.

Centre Loisirs et Culture (CLC) : un acteur culturel essentiel en péril !

A l'heure où nous écrivons, le CLC traverse une période critique.

La liquidation judiciaire de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Île-de-France (FRMJC), prononcée le 24 octobre 2024, prévoit une poursuite d'activité de trois mois afin d'organiser la transition. Au Mesnil, cette situation entraîne l'interruption du financement des salaires des deux directeurs du CLC, jusqu'ici assuré par la Mairie via la FRMJC.

Ce problème, loin d'être inattendu, était connu bien avant la décision officielle de liquidation. Il est donc surprenant, voire préoccupant, que le Maire et son équipe n'aient pas trouvé, en amont, des solutions adaptées pour éviter cette impasse et ainsi se retrouver dans l'urgence au pied du mur.

Pourquoi également le Maire et sa majorité ont-ils choisi de ne pas réunir la commission "Vie associative" pour discuter de ce sujet crucial, privant ainsi les élus et par conséquent les Mesnilois, d'un débat constructif sur une décision très impactante pour les habitants de notre commune ?

Enfin lors du dernier Conseil Municipal, six membres de la majorité se sont abstenus sur leur propre délibération sur la subvention du CLC. Un positionnement qui témoigne d'un manque de cohérence. Le deuxième adjoint en particulier justifie son abstention par le fait d'avoir « un couteau sous la gorge » avec la pétition qui circule mais lui-même, met « le couteau sous la gorge » au CLC en menaçant de ne pas voter le reste de la subvention en avril 2025, ce qui bloquerait son fonctionnement !

Ferme de Beaurain : patrimoine en danger !

La municipalité souhaite vendre la ferme de Beaurain à tout prix, dans le cadre d'un projet d'hôtellerie-restauration haut de gamme. Derrière l'ambition affichée, les risques pour la Commune sont considérables. En effet, à la suite de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) d'octobre 2023 : quel est le candidat retenu ? Quels sont ses moyens financiers ? Quelle est la pérennité de son projet ? Quels sont les termes du contrat de vente ? Garantiront-ils une continuité de service pour notre Commune et ce sans risque d'autre exploitation délétère ?

Nous demandons que la Commune reste toujours partie prenante et décisionnelle du projet et de son devenir. Nous demandons des garanties précises sur la solidité financière du porteur de projet comme sur sa réalisation et donc une réelle transparence sur cette opération. La ferme de Beaurain est un patrimoine précieux qui ne doit pas être sacrifié sur l'autel d'un projet hasardeux et mercantile.

Depuis le début de la mandature, la Majorité dit vouloir plus de démocratie et de participation citoyenne s'accrochant au proverbe « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Pourquoi ne pas avoir organisé une concertation avec les habitants, comme le Maire s'y était engagé, avant toute décision concernant cette ferme remarquable, historique et patrimoniale ?

Démocratie au Mesnil : vraiment ?

Que dire d'un axe essentiel de la Majorité qui a clamé lors de sa campagne pratiquer une réelle démocratie participative : quid de réelles concertations de la population sur des dossiers majeurs (groupe scolaire Bois du Fay, Beaurain, coulée verte, OAP du PLU, etc...) ?

Quid de leurs déclarations d'actions :

- Développer une Maison des Projets pour une meilleure participation citoyenne, lieu d'échanges ouvert au public et aux porteurs de projets.

> Vu la considération actuelle pour le CLC, on ne peut que douter de leur ouverture et propension à innover et donc porter ce type de projet !

- Consulter régulièrement, avant les Conseils Municipaux, les référents de chaque Conseil de Quartier et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour être à leur écoute.

> Concrètement : démission à la chaîne des conseillers de quartiers et aucune nouvelle du CMJ.

- Après les Conseils Municipaux, instaurer des temps d'écoute et de partage.

> En pratique : rappel presque systématique de la possibilité de faire évacuer par la Police Municipale le public et ce dernier, lorsqu'il est nombreux, n'a même pas la place d'entrer ni ne peut suivre les débats tant le dispositif audio/vidéo est mauvais, alors qu'il a été bien onéreux et qu'il défigure cette magnifique salle historique du Conseil Municipal.

Nos priorités pour 2025 et après : Vous !

Pour 2025 notre engagement reste intact, guidé par nos valeurs et notre intégrité. Nous continuerons à défendre le Mesnil, à soutenir les associations, à vous écouter et à échanger avec vous à chaque occasion.

N'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble, préparons un avenir où l'expérience, le respect et le renouveau rimeront avec le bien-vivre ensemble.

Le Mesnil-Saint-Denis a un grand potentiel. Ensemble, mobilisons-nous pour qu'il devienne une Commune agréable s'appuyant sur ses forces tout en anticipant les défis de demain.

En 2025, nous resterons votre voix, la voix de la vigilance, mais aussi celle de l'espérance.

Votre confiance et votre engagement sont essentiels pour porter cette ambition commune. Nous vous souhaitons une année riche de réussite, de joies partagées, de santé et d'espérance en une future autre gouvernance !

Vos élus de l'opposition :

Cédric Chauvierre, Véronique Dez, Hermenegildo Mendes Marques, Hélène Batt-Fraysse, Jean-Marc Bruisson, Sylvie Legrand

contact@lemesnilaucoeur.com